

## Prise de Position

# Promotion de l'isolation thermique dans le cadre du Programme Bâtiments

## Introduction

En Suisse, le secteur du bâtiment représente quelque 2,75 millions d'édifices, dont près de deux tiers sont des bâtiments résidentiels et un tiers des bâtiments tertiaires, industriels et publics.

Le parc immobilier suisse consomme autour de 80 térawattheures d'énergie par an, ce qui correspond à environ 40 % de la consommation totale du pays.<sup>1</sup> Les trois quarts de cette consommation d'énergie servent à la fourniture de chaleur, dont 70 % pour le chauffage des locaux et 15 % pour la préparation d'eau chaude. Les bâtiments sont par ailleurs responsables d'environ un quart des émissions annuelles de gaz à effet de serre. Une meilleure isolation thermique permettrait d'économiser la moitié de la consommation d'énergie finale. En outre, les bâtiments ont désormais le potentiel de fonctionner sans émettre de gaz à effet de serre, voire de générer davantage d'énergie qu'ils n'en consomment. Un secteur du bâtiment efficace sur le plan énergétique est par conséquent essentiel pour atteindre les objectifs climatiques et apporte, à long terme, une contribution essentielle à notre sécurité d'approvisionnement. La décarbonation de l'approvisionnement en chaleur procure en outre une valeur ajoutée considérable à l'économie nationale.

La association suisse des professionnels de l'isolation (Dämmen Schweiz) défend les intérêts des fournisseurs et fabricants industriels de matériaux d'isolation thermique en Suisse. Compte tenu de l'énorme potentiel d'efficacité des bâtiments optimisés sur le plan thermique et de l'ampleur considérable des actions nécessaires dans la perspective des objectifs de zéro émission nette et de sécurité d'approvisionnement, notre association demande non seulement le maintien, mais surtout l'extension des mesures d'encouragement dans le domaine de la rénovation énergétiquement efficace de l'enveloppe des bâtiments. Une isolation thermique efficace revêt à cet égard un rôle central en tant que première étape déterminante pour améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment. Le remplacement du chauffage et l'adoption d'énergies renouvelables peuvent ensuite être gérés de manière nettement plus efficace. La combinaison de ces deux mesures, mises en œuvre dans l'ordre approprié, constitue la voie royale pour assainir le parc immobilier suisse.<sup>2 3</sup>

<sup>1</sup> Analyse OFEN de la consommation énergétique 2000 - 2023 en fonction de l'application

<sup>2</sup> Voie royale E+, Enveloppe des bâtiments Suisse

<sup>3</sup> Document de principe « Isolation thermique et pompe à chaleur – pourquoi les deux vont de pair », association allemande des professionnels des systèmes d'isolation, des enduits et des mortiers (VDPM)

## Importance de l'isolation thermique

### Sur le plan énergétique

Le kilowattheure d'énergie le moins cher et le plus respectueux du climat est celui qui n'est pas produit. En divisant par deux la consommation d'énergie d'un bâtiment, une isolation thermique efficace constitue une base idéale à cet égard. Réduire les besoins en chaleur permet également de réduire la taille du système de chauffage renouvelable et la quantité d'énergie nécessaire à son fonctionnement. L'isolation de l'enveloppe du bâtiment contribue ainsi à une utilisation rationnelle de la précieuse ressource que représente l'électricité. L'assainissement énergétique de l'enveloppe du bâtiment permet non seulement de réduire les besoins d'énergie, mais aussi d'améliorer l'efficacité des pompes à chaleur, ce qui a pour effet de diminuer significativement la consommation d'électricité durant les mois d'hiver. Une telle évolution s'avère particulièrement avantageuse en termes de sécurité d'approvisionnement, car elle permet de limiter la dépendance de la Suisse vis-à-vis des importations d'électricité en hiver.

### Sur le plan économique

En plus des avantages écologiques, une meilleure isolation thermique permet à long terme de réaliser des économies sur les dépenses énergétiques. Les ménages et les entreprises profitent d'une diminution de leur frais de chauffage, ce qui les soulage financièrement et améliore la qualité de vie en général. De plus, la valeur des biens immobiliers est ainsi préservée.

L'exemple ci-dessous, calculé par l'Institut de recherche en isolation thermique (FIW) de Munich, illustre de façon exemplaire l'évolution des coûts pour différents scénarios énergétiques <sup>4</sup>:

**Tableau 2 : Coûts totaux actuels avec différents scénarios de prix de l'énergie pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans une maison individuelle en fonction de l'âge du bâtiment et de son degré de modernisation**

Maison individuelle	surface chauffée en m <sup>2</sup> : 160	sans isolation env. 1950-70	mauvaise isolation env. 1970-80	isolation légère env. 1980-95	isolation standard EnEV/GEG	très bonne isolation KfW 55
	Besoin d'énergie en kWh/m <sup>2</sup> a	300	250	180	100	35
	Consommation totale/a en kWh/a	48.000	40.000	28.800	16.000	5.600
	Prix de l'énergie, TVA incluse, en Rp/kWh	Coût total pour le chauffage et l'eau chaude en CHF/an, TVA incluse				
	5	2.311	1.926	1.387	770	270
	<b>10</b>	<b>4.622</b>	<b>3.852</b>	<b>2.773</b>	<b>1.541</b>	<b>539</b>
	14	6.933	5.777	4.160	2.311	809
	19	9.244	7.703	5.546	3.081	1.078
	<b>24</b>	<b>11.555</b>	<b>9.629</b>	<b>6.933</b>	<b>3.852</b>	<b>1.348</b>
	29	13.866	11.555	8.320	4.622	1.618

Converti de l'euro en franc suisse, arrondi

<sup>3</sup> Cf. Prof. Reto von Euw, HSLU

<sup>4</sup> Impact des hausses de prix actuelles sur les dépenses énergétiques des ménages privés. Rapport de recherche FO 2022-4 de l'Institut FIW

### 3. Conditions-cadres politiques favorables

Pour profiter pleinement des avantages de l'isolation thermique, les mesures suivantes doivent être examinées et mises en œuvre au niveau fédéral et cantonal :

- **Développer le Programme Bâtiments**

Au plus tard d'ici 2050, le parc immobilier devra relever des défis considérables au regard de la politique énergétique et climatique. Diverses mesures seront nécessaires à cet effet. D'ici 2050, il s'agit par exemple d'améliorer considérablement l'efficacité de l'enveloppe des bâtiments existants et de supprimer le recours aux énergies fossiles pour le chauffage des locaux et la production d'eau chaude. Ces objectifs ne sont pas réalisables sans conditions-cadres favorables. Les expériences faites jusqu'à présent avec les instruments de politique énergétique et climatique nationale et cantonale en vigueur dans le secteur du bâtiment le confirment. Les besoins de chauffage des locaux ont ainsi pu être réduits de 15 TWh par rapport à l'an 2000 et les émissions de CO<sub>2</sub> de 7,3 millions de tonnes par rapport à 1990. Et ce, malgré une croissance démographique de 2 millions de personnes et une augmentation de la surface de référence énergétique de 250 millions de m<sup>2</sup>. De même, au cours des dix dernières années (2010-2019), le taux de rénovation énergétique a augmenté de 0,5 point de pourcentage par rapport à la décennie précédente, pour atteindre 1,5 %.

Ces progrès sont en grande partie dus au Programme Bâtiments. Compte tenu de l'importance de ce dernier en matière de politique énergétique et climatique, il est inacceptable que le Conseil fédéral veuille le supprimer sans le remplacer dans le cadre de ses mesures d'économie générales. Il est au contraire urgent de développer le modèle à succès que représente le « Programme Bâtiments » et de mettre à disposition des moyens nettement plus substantiels pour l'isolation thermique.

- **Suppression de la valeur locative**

Le changement de système d'imposition de la propriété du logement décidé par le Parlement prévoit la suppression de la valeur locative et de nombreuses déductions fiscales – notamment en matière de rénovation énergétique. Ces déductions constituaient jusqu'à présent un facteur central pour inciter les propriétaires immobiliers et les entreprises à réaliser les investissements nécessaires pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Leur suppression aura des répercus-

sions considérables et, à bien des égards, contre-productives. Étant donné que de nombreux propriétaires immobiliers lancent des commandes de rénovation au quatrième trimestre pour optimiser leurs impôts, il faut s'attendre à une baisse du taux de rénovation des bâtiments. La suppression des déductions fiscales pour l'entretien des bâtiments et les rénovations énergétiques mettra en outre de nombreuses entreprises sous pression et entraînera un manque à gagner conséquent.

Pour l'heure, le changement de système n'est pas décidé. C'est aux électrices et électeurs suisses que reviendra le dernier mot. Si le changement devait toutefois être confirmé par le peuple souverain, nous demandons un substitut adéquat à cette mesure d'encouragement, par exemple sous la forme d'un pilier 3e. Comme pour la prévoyance, des fonds pourraient ainsi être épargnés de façon ciblée pour des rénovations énergétiques.

### Lobbying et coopération

- **Activation des associations majeures**

En tant que association suisse de l'isolation, nous aspirons à une étroite collaboration avec des organisations pertinentes telles que l'aeesuisse, l'association Enveloppe des bâtiments Suisse, Constructionsuisse, A-SITE, Green Building, mais aussi avec les acteurs du monde scientifique et économique. L'objectif est une présence accrue et une représentation claire de nos intérêts vis-à-vis des instances politiques et administratives, ainsi qu'un suivi plus étroit des processus de décision politiques importants pour le secteur.

- **Coopération avec l'administration fédérale**

Nous recherchons activement l'échange avec les offices fédéraux pertinents que sont l'OFEN et l'OFEV. Nous proposons notre expertise et aspirons au dialogue sur les directives et les mesures d'encouragement appropriées en matière d'isolation thermique et d'économie circulaire.